

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté préfectoral DCPPAT n° 2020-109 du 30 juillet 2020, il sera procédé, du lundi 21 septembre 2020 à 8h30 au vendredi 23 octobre 2020 à 17h30 inclus, soit 33 jours consécutifs, à une enquête publique relative à la demande présentée par la société Enertherm, dont le siège social est situé 2, rue d'Alençon - 92400 Courbevoie, à l'effet d'obtenir l'autorisation d'exploiter 2, rue d'Alençon, à Courbevoie, une activité classable sous la rubrique suivante de la nomenclature des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement :

-3110 : combustion de combustibles dans des installations d'une puissance thermique nominale totale égale ou supérieure à 50 MW. Autorisation.

Le périmètre de l'enquête publique couvre dix communes du département des Hauts-de-Seine : Asnières-sur-Seine, Bois-Colombes, Colombes, Courbevoie, la Garenne-Colombes, Levallois-Perret, Nanterre, Neuilly-sur-Seine, Puteaux et Suresnes, une commune du département des Yvelines, Carrières-sur-Seine, une commune du département du Val d'Oise, Bezons et le 16^{ème} arrondissement de Paris.

Le siège de l'enquête publique est fixé à la mairie de Courbevoie : Hôtel de ville de Courbevoie - service permis de construire - 2, place de l'Hôtel de Ville, où les observations pourront être adressées par écrit à l'attention personnelle du commissaire-enquêteur. Ces observations seront annexées au registre d'enquête.

Le commissaire-enquêteur, désigné par ordonnance rendue le 24 juin 2020 par le président du tribunal administratif de Cergy-Pontoise, est monsieur Christian d'Ornellas.

Il se tiendra à la disposition du public avec le dossier d'enquête publique et le registre d'enquête permettant à chacun de consigner ses éventuelles observations, lors des quatre permanences qu'il assurera à la mairie de Courbevoie -service permis de construire - 2, place de l'Hôtel de Ville - 92400 Courbevoie ;

- lundi 21 septembre 2020 de 14h30 à 17h30 (ouverture de l'enquête),
- samedi 10 octobre 2020 de 9h30 à 12h30,
- jeudi 15 octobre 2020 de 18h00 à 20h00,
- vendredi 23 octobre 2020 de 15h00 à 18h00 (clôture de l'enquête).

Pendant toute la durée de l'enquête, un exemplaire du dossier soumis à enquête publique, comprenant le dossier de demande d'autorisation d'exploiter, l'avis de l'autorité environnementale, le mémoire en réponse à cet avis, ainsi qu'un registre d'enquête, seront mis à disposition du public qui pourra y consigner ses observations :

- à la mairie de Courbevoie, siège de l'enquête, Hôtel de ville de Courbevoie – service permis de construire 2, place de l'Hôtel de Ville, accessible aux jours et heures d'ouverture habituelle de la mairie les lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h30 à 17h30 sans interruption et le mardi de 13h00 à 17h30.

Il sera également possible au public, pendant cette même période, aux mêmes horaires et au même endroit, de prendre connaissance du dossier d'enquête à partir d'un poste informatique.

Du lundi 21 septembre 2020 à 8h30 au vendredi 23 octobre 2020 à 17h30, le public pourra en outre adresser ses observations ou propositions par voie électronique sur le registre d'enquête dématérialisé :

modification-deuxchaudieres-siteenerthermcourbevoie@enquetepublique.net

et sur l'adresse mail de la préfecture :

pref-enquetes-publiques-dre@hauts-de-seine.pref.gouv.fr

Au plus tard à compter de la date d'ouverture d'enquête publique, et pendant toute la durée de celle-ci, les pièces du dossier de l'enquête seront en outre consultables sur le site dédié au projet :

http://modification-deuxchaudieres-siteenerthermcourbevoie.enquetepublique.net

sur la plateforme dédiée du ministère de la transition écologique et solidaire

https://www.projets-environnement.gouv.fr

et sur le site internet de la préfecture des Hauts-de-Seine :

167-177, avenue Joliot-Curie 92013 NANTERRE cedex Tél: 01 40 97 20 00 http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/ http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-et-prevention-des-risques/Environnement/Installations-classees-espace-Professionnels/Enquetes-publiques-Consultations-dupublic/Enquetes-publiques-2020

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, à réception et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête, à la préfecture des Hauts-de-Seine et à la mairie de Courbevoie, ou pourront être consultés sur le site internet dédié au projet :

http://modification-deuxchaudieres-siteenerthermcourbevoie.enquetepublique.net

et sur le site internet de la préfecture des Hauts-de-Seine :

http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-et-prevention-des-risques/Environnement/Installations-classees-espace-Professionnels/Enquetes-publiques-Consultations-du-public/Enquetes-publiques-2020

Sous réserve des résultats de l'enquête publique et de l'avis éventuel du Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques (CODERST), le projet de la société Enertherm pourra faire l'objet d'une décision d'autorisation avec prescriptions prise par arrêté du préfet des Hauts-de-Seine, ou d'une décision de refus.

Des informations sur le présent projet peuvent être demandées au porteur de projet :

Monsieur Bourdarot, directeur général (tél : 01 41 88 14 01 ou 06 71 27 90 20 – courriel : bourdarot@enertherm.fr) Madame Bouchex, responsable QHSEE (tél : 01 41 88 14 20 courriel : bouchex@enertherm.fr), société Enertherm, 2, rue d'Alençon à Courbevoie

ou au préfet des Hauts-de-Seine - direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial- bureau de l'environnement, des installations classées et des enquêtes publiques, 167-177, avenue Joliot Curie - 92013 Nanterre Cedex.

Fait Nanterre, le 30 juillet 2020

Le secrétaire général chargé de l'administration de l'État dans le département

Mncent BERTON